

Sujet : [INTERNET] Enquête public - suppression des passages à niveau n°53 et n°55 - Meymac

De : Christophe AUGUSTIN <christopheaugustin@orange.fr>

Date : 14/06/2024 18:48

Pour : pref-dup-expropriations@correze.gouv.fr

Bonjour,

Nous ne souhaitons pas que le passage à niveau 55 soit supprimé.

Nous venons d'acheter la maison de l'ancien garde barrière et avons comme projet de rétablir l'usage du chemin ou il y a les vestiges de plusieurs cerbes allant du bourg des Chèzes au bourg de la Cheppe. Cerbes que nous souhaitons remettre en valeur et créer une promenade des bourgs.

https://www.lamontagne.fr/meymac-19250/actualites/une-cerbe-restauree-par-cinq-gaillards_14099248/

De plus, si la voie d'accès s'arrête devant la clôture qui remplacera l'ancienne barrière, la largeur de la rue ne permet pas de faire demi-tour (les pompiers, la police, la poste et autre services ne pourrons plus intervenir).

Merci de prendre en considération notre requête.

Meilleures salutation.

Christophe AUGUSTIN- Chantal DELBOS

06 33 29 05 06